



HAL
open science

Plan de conservation en Île-de-France : *Melica nutans* L. Fabrice Perriat

► **To cite this version:**

Fabrice Perriat. Plan de conservation en Île-de-France : *Melica nutans* L.. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2016, 9 p. mnhn-04666247

HAL Id: mnhn-04666247

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04666247v1>

Submitted on 1 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Phénologie J F M A **M** J J A S O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	CR
Statut de protection	Protection régionale	
Déterminante ZNIEFF	Oui	
Rareté régionale	RRR	

Description

Plante vivace (géophyte à rhizome) de 30-60 cm de haut, à souche longuement rampante et rhizomes grêles ; **tiges** dressées ou redressées, grêles, penchées (d'où le nom de la plante), légèrement scabres au sommet ; **feuilles** larges de 3-8 mm et assez longues, scabres, légèrement velues sur la face supérieure ; ligule très courte (environ 0,5 mm), brune et arrondie ; gaines basilaires rouge violacé.

Inflorescences en panicule unilatérale simple, penchée, lâche, longue de 3-10 cm, violacée ou rougeâtre, à rameaux courts portant 1-2 épillets ovales, pendants, longs de 6-7 mm, à pédicelles courbés, à 3 fleurs, la terminale stérile et réduite ; glumes persistantes un peu coriaces, presque égales, arrondies au sommet ; glumelles inégales arrondies au sommet, l'inférieure à nervures nombreuses et très saillantes.

Particularités / Confusions possibles

La Mélique penchée a une allure caractéristique au moment de la floraison et de la fructification, ne posant pas de problèmes de détermination.

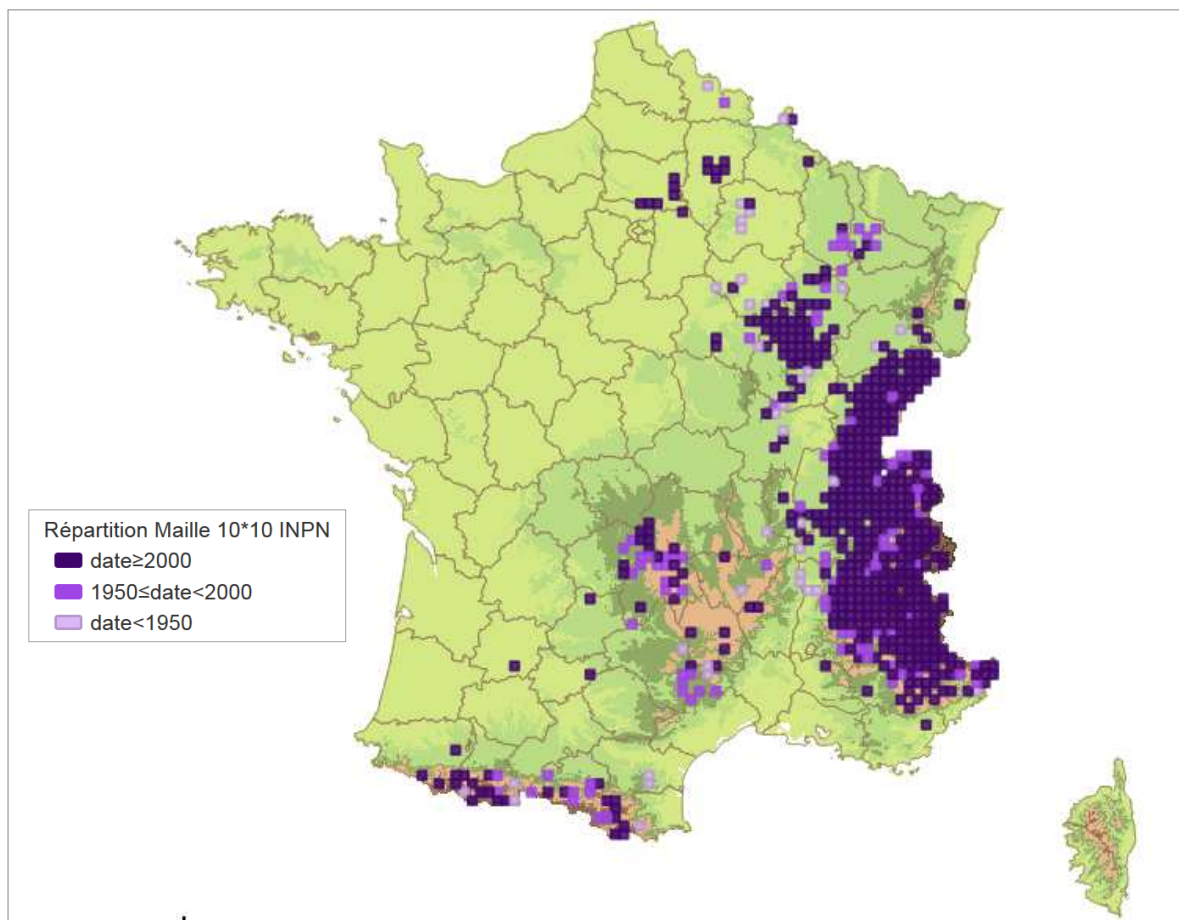
Ecologie

C'est une espèce d'ombre ou de demi-ombre, neutrocalcicole, des stations à mésoclimat frais sur sols modérément riches en nutriments et en matière organique. Elle croît dans les forêts fraîches (hêtraies-chênaies) sur pentes exposées au nord ou à l'ouest et en lisière ou sur les bordures des layons forestiers frais associés, relevant respectivement des alliances phytosociologiques du *Carpino betuli - Fagion sylvaticae* et de l'*Impatienti noli-tangere - Stachyon sylvaticae*.

Répartition

Européenne. En France, la Mélisque penchée est distribuée presque uniquement dans la moitié est du pays, avec une fréquence élevée dans les massifs montagneux du Jura et des Alpes. Elle est également bien représentée entre le nord de la Bourgogne et le sud de la Champagne-Ardenne, particulièrement dans le Châtillonnais. Ailleurs, sa présence est nettement plus sporadique dans le Massif central et les Pyrénées, où elle est relativement localisée. En plaine, elle est extrêmement rare et connue pratiquement qu'en Picardie, dans le Soissonnais, le Valois et le Multien. Elle atteint tout juste l'extrême nord de l'Île-de-France.

L'enjeu pour l'Île-de-France est donc la conservation des populations de plaine de cette espèce, en limite d'aire nord-occidentale dans la région.



Répartition de la Mélisque penchée en France

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale - © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v5.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

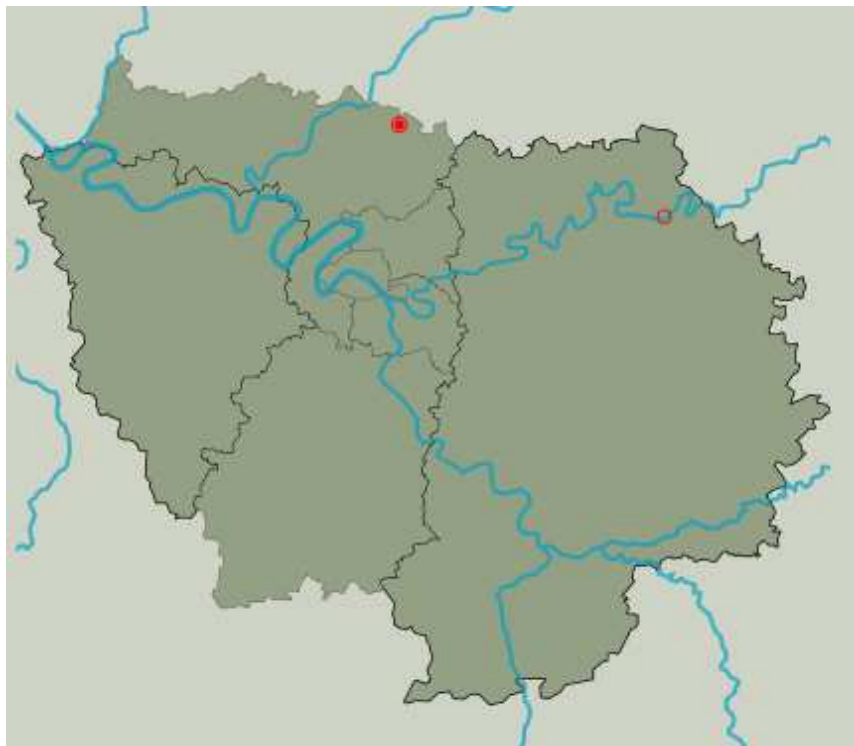
BILAN DU TAXON EN ÎLE-DE-FRANCE

Distribution en Île-de-France

En Île-de-France, la Mélisque penchée est connue dans le nord-est du Val d'Oise depuis le milieu du XIX^e siècle, où elle est confinée au massif de Coye / Chantilly. Située sur la commune de Luzarches, sa station s'inscrit dans la continuité des populations picardes et l'espèce y atteint la limite nord-occidentale de son aire de répartition.

Une autre station, située sur la même commune, n'a pas été revue depuis 2003. La Mélique penchée a également été mentionnée à une seule reprise dans la vallée du Petit Morin dans les années 1990, mais n'y a pas été confirmée depuis. De ce fait, la station de Luzarches constitue à notre connaissance l'unique population régionale.

Elle est à rechercher dans les rares parcelles forestières ayant subi peu d'interventions sylvicoles depuis plusieurs décennies.



Carte de répartition de la Mélique penchée par commune en Île-de-France
Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Une des sous-populations de Mélique penchée en ourlet à Luzarches en juin 2016

Description de la station de Mélisque penchée

Station	Luzarches (95) : XXXXXX		
Dates d'observation	Date première mention communale	Date dernière prospection	Date dernière observation
		1836	2016
Description de la station et de l'habitat	<p>La station occupe un bas de pente forestier dominant la vallée alluviale de l'Ysieux. Elle se compose de deux sous-populations, distantes de quelques dizaines de mètres. La première, qui correspond aux individus déjà observés en 2013, se localise sur une lisière qui se rattache à l'alliance phytosociologique de l'<i>Impatiens noli-tangere</i> - <i>Stachyon sylvaticae</i> (code CB : 37.72). Son cortège floristique est peu typique car riche en espèces hygroclynes. De plus, sa structure évolue en fonction de la croissance du boisement contigu (embroussaillement) ou d'éventuels travaux d'exploitation forestière ou de gestion (broyage). Cette deuxième sous-population n'était pas connue et a été découverte en étendant les recherches. Elle se trouve dans un boisement relevant d'un point de vue phytosociologique de l'alliance du <i>Carpino betuli</i> - <i>Fagion sylvaticae</i> (code CB : 41.13). Sa strate herbacée présente une bonne structure et une bonne typicité floristique, tandis que la strate arborée habituellement composée de Hêtre dans sa forme typique, est ici remplacé par un faciès de dégradation à Tilleul. La surface de l'habitat favorable à la Mélisque penchée est très réduite (quelques dizaines de m² pour l'ensemble des deux sous-stations).</p>		
Description de la population	<p>Un comptage précis exhaustif a été réalisé sur chacune des sous-populations : celle en contexte forestier possède 22 tiges florifères, tandis que celle située dans l'ourlet en comporte 11. Dans les deux cas, les individus sont répartis de manière linéaire, sur une distance n'excédant pas une trentaine de mètres. De plus, leur extension est limitée par la présence d'un chemin forestier sur leur bordure.</p>		
Menace(s) active(s)	<p>Situées en bordure d'un chemin fréquenté, les deux sous-populations sont potentiellement menacées par le piétinement, en particulier celle de l'ourlet. Cette dernière est également concurrencée par le développement des arbustes, de la Ronce bleuâtre (<i>Rubus caesius</i>) et de la Grande Prêle (<i>Equisetum telmateia</i>), particulièrement dynamiques en raison de la fraîcheur du sol à cet emplacement. La station pourrait également être fortement endommagée ou détruite en cas d'exploitation forestière des parcelles l'abritant ou contiguës aux stations de Mélisque penchée, par la brutale mise en lumière et les changements engendrés en termes d'hygrométrie. Les activités connexes à la sylviculture, comme l'élargissement du chemin pour le débardage, sa stabilisation ou l'utilisation de la lisière comme place de dépôt sont d'autres facteurs à anticiper. Enfin, la sous-population implantée en lisière pourrait aussi souffrir du broyage en période de floraison, ou avant que la fructification ne soit accomplie.</p>		
Propriétaire(s)	Public (Institut de France)		
Gestionnaire(s)	Office national des forêts		
Zonage(s) d'inventaire, périmètre(s) de protection	Parc Naturel Régional Oise - Pays de France ZNIEFF 1 « Forêt de Coye : Les Hautes Coutumes » ZNIEFF 2 « Vallées de la Thève et de l'Ysieux »		
Actions de conservation réalisées	Aucune		

L'état de conservation de la Mélisque penchée dans la station peut être qualifié de moyennement favorable en raison de la faiblesse de l'effectif des deux sous-populations et de l'état de conservation jugé moyennement favorable de ses habitats. L'exploitation forestière (mise en lumière brutale de la station) et ses activités connexes (places de dépôt de bois, élargissement et stabilisation des chemins pour le débardage...) ou, au contraire, l'absence d'entretien des lisières (embroussaillage par progression des ronces et des arbustes) sont des menaces potentielles pouvant peser fortement sur la population.

Menaces en Île-de-France

Si une station de Mélisque penchée se maintient à Luzarches, une autre, observée de 1999 à 2003 sur la même commune n'a pas été retrouvée. La gestion forestière inadaptée (mise en lumière brutale par coupe à blanc, suivie par la formation de fourrés denses), explique la disparition de cette station récente. Les menaces potentielles pesant sur l'espèce dans la région sont celles exposées précédemment, à savoir l'exploitation forestière et les aménagements qui lui sont liés, le broyage, ou à l'inverse l'embroussaillage. La Mélisque penchée est dans une situation très précaire dans la région en raison de la faiblesse de ses effectifs, de l'exiguïté de sa station et de son affinité submontagnarde, qui la rend exceptionnelle à basse altitude.



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Sous-population de Mélisque penchée de l'ourlet en juin 2016, menacée par la progression des arbustes et l'extension du piétinement depuis le chemin

Gestion préconisée

Le maintien de l'espèce dans ses stations est tributaire de celui de ses habitats. Pour celle située en lisière, un contrôle de la dynamique de la Ronce bleuâtre (*Rubus caesius* L.) et de la Grande Prêle (*Equisetum telmateia* Ehrh.) pourrait s'avérer nécessaire en cas de progression des fourrés arbustifs au détriment de la strate herbacée basse. Un débroussaillage manuel avec exportation des rémanents semblerait alors le plus adapté pour réaliser un travail épargnant les stations. La sous-population ne nécessite pas d'autre mesure de gestion que le maintien constant d'un couvert arboré, incompatible avec des coupes fortes d'éclaircies ou d'amélioration des peuplements. De plus, le chemin devra être maintenu en l'état, sans apport de matériaux ni élargissement pouvant impacter ou détruite la station de Mélisque penchée.

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

La situation de la Mélisque penchée en Île-de-France est peu satisfaisante pour le moment mais reste à surveiller : une seule station est connue et l'état de conservation de l'espèce est jugé moyennement favorable. De plus, en cas de perturbation découlant de l'exploitation forestière, directe ou non, la station pourrait être subitement endommagée voire totalement détruite.

Le programme d'actions pour cette espèce doit donc s'attacher en priorité à l'information du propriétaire et du gestionnaire afin que la station soit prise en compte dans le document d'aménagement forestier. De manière moins prioritaire, le suivi des stations, la récolte et la conservation de graines sont à prévoir.

Les actions de conservation proposées sont donc les suivantes :

- A. Informer les propriétaires par porter-à-connaissance (priorité 1) ;
- B. Assurer une gestion écologique (priorité 1) ;
- C. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 2) ;
- D. Suivre les populations (priorité 2).

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires par porter-à-connaissance
Contexte	La station de Mélisque penchée de Luzarches étant située dans un boisement appartenant à une collectivité publique, avant toute action de conservation, il est impératif de prendre contact avec l'ONF, son gestionnaire, afin que cette espèce soit intégrée et prise en compte dans le plan de gestion et d'aménagement forestier. Il semble également opportun d'indiquer l'emplacement de la station observée jusqu'en 2003, le gestionnaire (et le propriétaire) étant le même.
Description de l'action	Une information sera faite directement à l'Office national des forêts, gestionnaire des parcelles abritant la Mélisque penchée. Le propriétaire, l'Institut de France, sera alors contacté afin d'envisager les modalités de préservation de la station.
Station(s) concernée(s)	Luzarches : XXXXXX
Réalisation	CBNBP (en partenariat possible avec le PNR Oise - Pays de France)

Priorité 1	Action B : Assurer une gestion écologique
Contexte	Les menaces connues pesant sur la station de Luzarches sont liées à la méconnaissance de la présence de l'espèce par le gestionnaire. Ainsi, la progression de la Ronce bleuâtre (<i>Rubus caesius</i> L.), de la Grande Prêle (<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh.) et des fourrés contigus, ainsi que le piétinement sont les principales menaces actives à contrôler. Une gestion des parcelles inadaptée à la Mélisque penchée pourrait quant à elle impacter très fortement ou détruire les stations.
Description de l'action	Une concertation serait à réaliser avec le propriétaire et le gestionnaire des parcelles pour concilier le maintien de conditions stationnelles favorables aux deux sous-populations de Mélisque penchée. La fermeture spontanée de la strate herbacée de l'ourlet par dynamique des espèces plus compétitives pourrait être contrôlée par un débroussaillage manuel (périodicité à définir en fonction des besoins et des résultats obtenus). L'exportation des rémanents est quant à elle indispensable pour épargner les stations de l'eutrophisation. Le maintien constant d'un couvert arboré est indispensable, en épargnant le plus possible les stations et leur voisinage (création d'une zone tampon) d'une mise en lumière brutale : vieillissement d'une frange arborée exempte de coupes d'éclaircies ou d'amélioration des peuplements. De plus, le chemin devra être maintenu en l'état, sans apport de matériaux ni élargissement pouvant impacter ou détruite la station de Mélisque penchée.
Station(s) concernée(s)	Luzarches : XXXXXX
Réalisation	ONF (en partenariat possible avec le PNR Oise - Pays de France et le CBNBP)

Priorité 2	Action C : Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	La Mélisque penchée étant potentiellement menacée de disparition dans la région, la récolte de graines et leur stockage est une mesure conservatoire indispensable en cas de destruction de sa station.
Description de l'action	Aucun lot de graines n'étant stocké dans la banque de semences du CBNBP, des récoltes mériteraient d'être réalisées sur la population de Luzarches afin d'obtenir un stock de graines conséquent et utilisable par la suite. Ces récoltes porteront sur les deux sous-populations en vue de disposer d'un matériel génétique diversifié et de sauvegarder le patrimoine génétique de toutes les sous-populations. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semences du CBNBP. Une mise en culture en jardin conservatoire pourra également être pratiquée.
Station(s) concernée(s)	Luzarches : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	Action D : Suivre les populations
Contexte	Même si la population de Mélisque penchée de Luzarches ne semble pas évoluer de manière défavorable, il est préférable de suivre la dynamique des habitats afin de modifier ou d'adapter si besoin la gestion, en particulier pour la sous-population installée sur l'ourlet. Si les mesures de gestion sont ajustées sur les parcelles forestières, il est nécessaire de mesurer leur efficacité sur la population.
Description de l'action	Le suivi standardisé des populations s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP et mis en place en 2015. Un suivi espacé à 2-3 ans semble nécessaire, compte tenu de l'état de conservation jugé moyennement favorable de la station et des deux sous-populations.
Station(s) concernée(s)	Luzarches : XXXXXX
Réalisation	CBNBP (en partenariat possible avec le PNR Oise - Pays de France et l'ONF)

CONCLUSION

En 2016, la plante a été revue à Luzarches et découverte à quelques dizaines de mètres dans une deuxième sous-station. La conservation de la dernière population francilienne de Mélisque penchée participe au maintien de cette espèce en plaine et sur la limite nord-occidentale de son aire de répartition. Pour autant, la situation de l'espèce en Île-de-France est peu satisfaisante : la population est très réduite, aussi bien en termes d'effectifs que d'aire de présence. La localisation de cette espèce dans une forêt publique pourrait permettre d'intégrer la station aux documents de gestion afin qu'elle ne soit pas impactée par une gestion non appropriée.

CONTACT

Fabrice PERRIAT, chargé d'études flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : fperriat@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.38.81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.

FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique

national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.

PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2015. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p.



Rédaction : F. Perriat, décembre 2016

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr